



Communiqué :

Les vies des syndicalistes iraniens Reza Shahabi et Hassan Saidi sont en danger !

Malgré les interpellations de l'OIT et des autorités iraniennes par différentes organisations internationales depuis plusieurs semaines, des syndicalistes et enseignant·e·s sont toujours emprisonné·e·s et/ou poursuivi·e·s.

Reza Shahabi, militant du Syndicat des Travailleurs de la Régie du Transport de Téhéran et sa banlieue (Vahed) est en grève de la faim depuis le lundi 13 juin. Sa vie est aujourd'hui en danger. Hassan Saidi, un autre militant du syndicat Vahed a aussi entamé une grève de la faim depuis une semaine.

Leurs familles n'ont pas été autorisées à leur rendre visite. Et lorsque leurs femmes et leurs enfants ont protesté pour savoir pourquoi, les responsables de la prison ont déclaré que le juge avait privé Reza Shahabi et Hassan Saidi du droit de recevoir des appels ou d'avoir des visites. Il en va de même pour d'autres syndicalistes et enseignant·e·s emprisonné·e·s comme, M. Keyvan Mohtadi, Mme Anisha Asadollahi, Mme Reyhaneh Ansari Nejsd, M. Rasoul Bodaghi, M. Jafar Ebrahimi et M. Mohammad Habibi.

Echanger avec sa famille et recevoir des visites en prison est un droit. Il est inadmissible que les autorités iraniennes ne le respectent pas !

Comme l'explique le syndicat Vahed : *"Avoir une activité syndicale n'est en aucun cas illégal, et cela d'autant plus que l'Iran est membre de l'Organisation internationale du travail (OIT)."* Plusieurs représentants de Vahed sont d'ailleurs déjà venus en Europe à l'invitation d'organisations syndicales françaises.

En compagnie de représentant·es de plusieurs syndicats européens et internationaux, une délégation de syndicalistes iraniens, dont Reza Shahabi, avait même officiellement rencontré à Genève des responsables de l'Organisation internationale du travail en juin 2018.

Nous appelons toutes les organisations et personnes défendant les droits des salarié·e·s et les droits humains à protester à nouveau auprès des autorités iraniennes en exigeant la libération immédiate des syndicalistes emprisonné·e·s et l'arrêt des poursuites à leur encontre.

Paris, le 5 juillet 2022

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Confédération générale du travail (CGT)

Fédération syndicale unitaire (FSU)

Union syndicale Solidaires

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)